

**Additif n°1 au n°36 du Bulletin officiel du ministère de  
l'Économie,  
de l'Industrie et de l'Emploi  
et du ministère du Budget, des Comptes publics  
et de la Réforme de l'État  
(septembre-octobre 2010)**

---

**SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES**

**Arrêté du 23 novembre 2010** modifiant l'arrêté du 23 juin 2009 portant nomination des représentants de l'administration aux commissions administratives paritaires et aux commissions consultatives paritaires de l'administration centrale du ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi et du ministère du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique.....p. 2

**Arrêté du 23 novembre 2010**  
**modifiant l'arrêté du 23 juin 2009 portant nomination des représentants**  
**de l'administration aux commissions administratives paritaires et aux**  
**commissions consultatives paritaires de l'administration centrale**  
**du ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi**  
**et du ministère du Budget, des Comptes publics**  
**et de la Fonction publique**

La ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie et le ministre du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;

Vu le décret n° 2005-799 du 15 juillet 2005 portant statut particulier du corps de contrôle des assurances ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2007 instituant des commissions administratives paritaires à l'administration centrale du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Emploi et du ministère du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique ;

Vu l'arrêté du 23 juin 2009 portant nomination des représentants de l'administration aux commissions administratives paritaires et aux commissions consultatives paritaires de l'administration centrale du ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi et du ministère du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique ;

Sur la proposition du secrétaire général du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie et du ministre du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État ;

**arrêtent**

**article 1**

L'article 1 de l'arrêté du 23 juin 2009 portant nomination des représentants de l'administration aux commissions administratives paritaires et aux commissions consultatives paritaires de l'administration centrale du ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi et du ministère du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique est modifié comme suit :

**« Commission administrative paritaire des commissaires contrôleurs des assurances**

**1) Membres titulaires**

- le directeur des Ressources humaines du Secrétariat général,
- le chef du corps de Contrôle des Assurances,
- un fonctionnaire de la direction générale du Trésor ayant au moins le rang de sous-directeur,
- un fonctionnaire d'une direction autre que la direction des Ressources humaines ou la direction générale du Trésor ayant au moins le rang de sous-directeur.

**2) Membres suppléants**

- un fonctionnaire de la direction des Ressources humaines du Secrétariat général ayant au moins le rang de sous-directeur,
- un fonctionnaire de la direction générale du Trésor appartenant à un corps de catégorie A ou assimilé,
- un fonctionnaire d'une direction autre que la direction des Ressources humaines ou la direction générale du Trésor appartenant à un corps de catégorie A ou assimilé. »

**article 2**

Le secrétaire général du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie et du ministère du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie.

Fait à Paris, le 23 novembre 2010

La ministre de l'Économie,  
des Finances et de l'Industrie

Le ministre du Budget, des Comptes publics,  
de la Fonction publique et de la Réforme de l'État

et par délégation,

Le directeur des Ressources humaines,

Jean-Louis Rouquette

ADDITIF AU BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DE  
L'EMPLOI ET DU MINISTÈRE DU BUDGET, DES COMPTES PUBLICS,  
ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT DE SEPTEMBRE-OCTOBRE 2010

*Édité par le service de la Communication  
du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie  
et du ministère du Budget, des Comptes publics,  
de la Fonction publique et de la Réforme de l'État*

*Accès : sites internet des ministères, rubrique : « Services/Documentation/Textes législatifs et  
réglementaires/ Les bulletins officiels, bulletin officiel « administration centrale ».*

Publication : Joëlle Moigne  
Tél. : 01 53 18 88 24  
[joelle.moigne@finances.gouv.fr](mailto:joelle.moigne@finances.gouv.fr)